

Rapport du jury du concours interne pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie

Session 2016

Contexte réglementaire

Le concours interne pour le recrutement des ingénieurs des travaux est prévu par le décret N°65-184 du 5 mars 1965 article 8 alinéa 3, modifié relatif au statut particulier du corps des ingénieurs des travaux de la météorologie.

Les modalités du concours sont fixées par arrêté ministériel du 23 février 2000.

Le concours comporte :

- des épreuves écrites obligatoires d'admissibilité (mathématiques, physique, culture générale, langue vivante)
- une épreuve écrite facultative d'admissibilité (au choix : météorologie générale, instruments météorologiques, traitement de l'information)
- des épreuves orales obligatoires d'admission (mathématiques, physique, culture générale, langue vivante)
- une épreuve orale facultative de langue

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires est éliminatoire.

L'ouverture du concours pour 2016 et le nombre de places offertes sont fixés par décision du Président-directeur général de Météo-France du 22 décembre 2015.

Composition du jury

La composition du jury a fait l'objet d'une décision du Président Directeur Général de Météo-France en date du 2 mars 2016.

Président :

- M Philippe DANDIN, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Vice-Président :

- Mme Corinne RAMBALDELLI, Chef d'unité technique

Membres :

- M Walter DAMIN, professeur agrégé de mathématiques
- Mme Florence DUPUY-DELFAUD, professeure agrégée de physique.
- M Jean-Marc PIETRZAK, Chef d'unité technique
- Mme Diane VIOUX, attachée d'administration de l'aviation civile

Examineurs :

- M Saïd BENJELLOUN, Professeur certifié en langue arabe
- M David POLLACK, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie
- M Rémi COUDARCHER, professeur en informatique
- M James McDONAGH, enseignant en anglais
- M José IGLESIAS URQUIZAR, enseignant en espagnol
- Mme Régina EHRHARDT-DZIAMBOR, enseignante en allemand
- M Arnaud MEQUIGNON, ingénieur divisionnaire de la météorologie

Le calendrier

Le calendrier et les éléments de cadrage sont rappelés dans la note d'information de la DRH :

Nombre de postes offerts : 13

Date limite de dépôt des candidatures : 27 février 2016

Date des épreuves écrites : du 22 au 24 mars 2016

Date du jury d'admissibilité : 11 mai 2016

Date des épreuves orales : du 02 au 03 juin 2016

Date du jury d'admission : 03 juin 2016

Chiffres 2016

Nombre de candidats à l'épreuve écrite : 9

Nombre d'admissibles : 6

Nombre d'admis : 4

Avis et recommandations du jury sur les épreuves du concours interne ITM 2016

Six candidats ont été déclarés admissibles et cinq ont passé les épreuves orales. Quatre candidats ont été classés. Un candidat n'a pas réussi les épreuves avec le succès lui permettant d'être retenu, la barre minimale de points des épreuves écrites et orales n'ayant pas été atteinte.

Les sujets pour l'écrit et pour l'oral sont validés par le jury. Les corrections des épreuves écrites sont réalisées par les rédacteurs des sujets, qui conduisent également les oraux.

A l'écrit comme à l'oral, le fond mais aussi la forme sont appréciés. Les ingénieurs de Météo-France sont appelés à travailler en équipe, à représenter leur service ou l'établissement dans différents contextes, à essaimer vers d'autres structures : en plus des savoir-faire techniques, ceci leur demande des qualités humaines, relationnelles, managériales qui certes peuvent être développées, mais que le jury de ce concours interne s'efforce de déceler au travers des épreuves.

L'épreuve orale du concours intitulée « culture générale » est préparée par un jury d'agents de Météo-France. Elle comprend un temps d'échange essentiel. Elle vise à évaluer le savoir-être et le savoir-faire personnel suivant les parcours suivis. Elle consiste en un entretien avec quatre agents en poste à Météo-France (pour 2016 : DRH, Affaires administratives ou Activités opérationnelles en Direction inter-régionale, CNRM), sous la présidence de l'un d'entre eux. Ce jury est renouvelé régulièrement par partie. Ce jury était identique à celui constitué l'année précédente. Le président, ayant exercé trois mandats, proposera au Président directeur général d'être remplacé.

Pour cette épreuve, le candidat est accueilli par le président du jury. Il tire au sort deux numéros, dans deux groupes correspondant à des textes courts (deux à trois pages maximum) que le jury a sélectionnés dans les mois précédents. Cette année, vingt-huit textes avaient été préparés, classés en deux groupes regroupant des sujets à connotation environnementale et développement durable (météorologie, climat, eau, pollution, énergie...) ou divers (économie, société, management...). Bien que très variés, tous permettent de développer des perspectives en lien avec la météorologie (sciences, techniques, services, besoins utilisateurs...) ou Météo-France.

Chaque candidat a extrait deux, qui n'étaient pas remis en circulation. Le choix s'est porté essentiellement sur les textes du premier groupe. L'attention des candidats est attirée sur le fait que les textes sont imprimés en recto-verso.

Le candidat dispose ensuite de vingt minutes pour se préparer. Il choisit l'un des deux textes.

L'entretien dure quarante minutes et comprend trois temps.

1. Dans un premier temps, le candidat présente le texte choisi et le résumé ; il aborde ensuite des points personnels que ce texte lui aura suggéré.
2. Dans un deuxième temps, le candidat présente son parcours, les motivations de sa démarche et la vision qu'il a de sa carrière future comme ITM.
3. Des questions peuvent être posées par le jury à tout moment. Néanmoins, un troisième temps est consacré à des questions qui peuvent être de différents ordres. Les questions du jury visent à déterminer si les candidats seront en mesure d'occuper les divers postes proposés par l'Etablissement aux ITM et s'ils pourront évoluer au cours de leur carrière pour occuper différentes fonctions.

Une grille d'évaluation est employée par le jury qui s'inspire des grilles de recrutement de personnels de catégorie A figurant dans le « Guide pratique des concours administratifs à l'usage des présidents et membres de jury » de la DGAFP ».

En 2016, les candidats ont mené ces entretiens sans émettre de difficulté quant aux modalités ou au déroulement.

Les entretiens ont été menés dans une ambiance qui visait à ce que les candidats soient aussi détendus que possible – le stress face à l'épreuve est inévitable, et les stratégies que chacun suit pour gérer cette tension sont donc importantes.

Tant pour les candidats que pour le jury, la qualité de l'organisation des épreuves orales doit être soulignée et il faut en remercier l'équipe organisatrice.

La grille d'évaluation suivie par le jury pour cette épreuve est, à titre indicatif, de ce type :

Savoir-être (2 pts)

- tenue, de l'arrivée au départ, relation au jury
- maîtrise de soi, gestion du stress, aisance
- autonomie du jugement et ouverture d'esprit
- capacité de réflexion et d'argumentation

Savoir-faire (2 pts)

- rigueur et maîtrise de la langue, clarté de l'expression et structuration du discours
- maîtrise de la durée de l'exposé
- compréhension des questions, réaction, rebond, force de conviction

Texte (4 pts)

- compréhension et restitution synthétique du texte
- connexion avec un contexte sociétal, les enjeux administratifs actuels ou tout autre considération intéressant la météorologie ou Météo-France
- capacité à convaincre sur les idées personnelles tirées autour du sujet

Présentation du parcours et motivation (4 pts)

- capacité à exposer avec clarté son parcours
- capacité à défendre la cohérence de la démarche (mise en valeur du parcours)
- capacité à se projeter dans un futur avec différents rôles d'ingénieur

Questions (8 pts)

- compréhension des questions, force de conviction, implication et rapidité dans la réponse
- aptitude au dialogue : écoute, souci de se faire comprendre
- capacité à réagir à une situation imprévue (maîtrise de soi, adaptation à une situation impromptue, humour)
- capacité de raisonnement, à tenir un discours critique, argumenté
- connaissance de l'environnement professionnel (si Météo, notamment l'environnement de Météo-

France ; sinon, la Fonction publique – rôle, enjeux...)

- qualité d'écoute et de dialogue, force de conviction, anticipation
- authenticité et pertinence de la motivation
- aptitude à exercer des fonctions de responsabilité
- capacité à appréhender des logiques et intérêts différents voire divergents
- capacité à faire preuve d'honnêteté intellectuelle

+ = + = + = +